

Installation portuaire de la Société J. F. Muller et Sohn A. G. à Hamburg-Waltershof.

LE MARCHÉ DES BOIS TROPICAUX EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

par LE CENTRE TECHNIQUE FORESTIER TROPICAL
et LA COMPAGNIE FRANÇAISE d'ORGANISATION.

SUMMARY

THE TROPICAL WOOD MARKET IN FEDERAL GERMANY

The authors begin by examining the market conditions for tropical woods in the German Federal Republic : importation of logs sawn timber, price problems. After demonstrating the importance of tropical woods in the German timber economy, the authors indicate the use made of them in the main wood-processing industries : sawing and carpentry, plywood, veneering, the furniture industry. From 1950 to 1960, the market in tropical woods was marked by an exceptional expansion which has now given way to a certain stagnation : tropical woods can only maintain the high level they have reached to the extent that they remain competitive.

RESUMEN

EL MERCADO DE MADERAS TROPICALES EN ALEMANIA FEDERAL

Los autores estudian, en primer lugar, las condiciones del mercado de las maderas tropicales en la República Federal de Alemania : importación de madera en troncos y escuadrias, y, asimismo, problemas de precio. Después de haber demostrado la

importancia de las maderas tropicales en la economía alemana de la madera, los autores detallan su empleo en las principales industrias de transformación de maderas : escuadrias y carpintería, contrachapados, chapeados, industria del mueble. Desde 1950 a 1960, el mercado de las maderas tropicales se ha caracterizado por un incremento excepcional, que ha dado más adelante lugar a cierto estancamiento : las maderas tropicales únicamente podrán defender el nivel elevado que dhan alcanzado, dentro de la medida en que signan siendo competitivas.

N. D. L. R. -- Après l'étude sur le marché des bois tropicaux en France qui a été publiée dans ses trois derniers numéros, notre revue est heureuse de présenter à ses lecteurs une étude consacrée au marché des bois tropicaux en Allemagne fédérale. Nous rappelons à ce propos, qu'à la demande du Ministère de la Coopération, qui en a assuré le

financement, une étude générale du marché des bois tropicaux a été effectuée conjointement par le Centre Technique Forestier Tropical et de la Compagnie Française d'Organisation.

Le présent article est constitué par de larges extraits du rapport « Allemagne » remis au Ministère.

La République Fédérale Allemande, avec ses 53 millions d'habitants, est un gros consommateur de bois. Ses 7 millions d'hectares de forêts (taux de boisement : 29 % de la superficie) fournissent 24 millions de m³ de bois ronds par an. Or, les besoins, pour une consommation moyenne par tête d'habitant de 0,7 m³/an, se situent aux envi-

rons de 37 millions de m³. La R. F. A. est donc tributaire des importations pour 13 millions de m³ de bois rond par an, soit environ pour un tiers de ses besoins.

La structure des industries du bois de la R. F. A. est résumée dans le tableau ci-dessous (année 1961) :

TABLEAU N° 1

	Scieries	Industrie du contre-plaqué	Industrie du placage	Usines de panneaux de fibres	Usines de panneaux de particules	Total
Nombre d'usines	9.200	124	99	8	71	9.502
Personnel	55.475	16.909	6.603	2.851	3.379	85.217
Moyenne/usine	6	136	67	356	55	—
Consommation de bois (en milliers de m ³ écorcés) ..	11.712	942	744	414	1.170	14.982
Production (en milliers de m ³)	8.269	654	444	315	990	10.672

LES IMPORTATIONS

GRUMES.

Dans les importations, la part des grumes en provenance d'Outre-Mer est allée constamment en croissant jusqu'en 1960, comme il ressort du tableau n° 2 :

En 13 ans, les importations de grumes d'Outre-Mer se sont multipliées par 7. La récession intervenue en 1961 et 1962 sera interprétée plus loin.

La part de l'Afrique dans les provenances est assez constante et oscille entre 87 % et 97 %.

L'évolution des importations de grumes de bois tropicaux en provenance des principaux pays producteurs de la Côte Occidentale d'Afrique est résumée dans le tableau n° 3 :

Si les pourcentages des importations en provenance des deux Congo, du Gabon et, dans une certaine mesure, du Nigeria, sont restés stables ces dernières années, ceux des importations en provenance du Ghana (23 % en 1960, 11 % en 1963) et de Côte-d'Ivoire (10 % en 1960, 28 % en 1963) se sont inversés. En valeur absolue l'accroissement des importations de la Côte-d'Ivoire (+ 194.500 t)

TABLEAU n° 2

IMPORTATIONS EN R. F. A. DE GRUMES D'OUTRE-MER
PAR PROVENANCE EN MILLIERS DE TONNES.

Année	Afrique	Améri- que du Nord	Améri- que latine	Asie	Total
1950..	128,4	5,7	1,7	2,7	138,5
1951..	158,0	6,9	13,9	1,2	180,0
1952..	208,3	7,0	18,5	2,6	236,4
1953..	342,8	6,1	5,3	1,8	356,0
1954..	510,7	9,7	9,7	5,2	535,3
1955..	622,2	19,9	8,5	25,8	676,4
1956..	669,8	14,8	6,2	17,3	708,1
1957..	731,6	11,4	3,4	17,8	764,2
1958..	755,9	9,7	0,1	9,2	774,9
1959..	880,0	13,7	0,7	11,5	905,9
1960..	1.058,6	25,9	1,2	27,5	1.113,2
1961..	970,0	27,4	0,5	15,8	1.013,7
1962..	913,7	33,0	1,5	20,5	968,7
1963..	1.000,0	36,2	1,8	27,5	1.065,5

a plus que compensé la diminution des importations du Ghana (— 136.000 t).

L'annonce de la création du Timber Marketing Board au Ghana avait fait gonfler le volume des achats par crainte d'un manque de matière première, d'où le record de 1960. La conversion de la Côte-d'Ivoire à l'exploitation intensive de l'Obeche a suivi avec un léger retard le rythme de la chute des exportations du Ghana corrélatives à l'intervention du Timber Marketing Board.

LES SCIAGES.

Les importations de sciages feuillus d'outre-mer, qui n'atteignent pas 10 % du tonnage des grumes importées, accusent un accroissement encore plus rapide et plus constant que celui des grumes. En 10 ans, de 1954 à 1963, elles ont plus que décuplé, passant de 8.000 t en 1954 à 93.000 m³ en 1962. Le détail de ces importations ressort du tableau n° 4.

La part des importations en provenance de l'Afrique est nettement moins élevée que pour les grumes : très variable dans le temps, elle était en 1962 de l'ordre de 37 %. La moitié environ de ces sciages provient du Congo-Léo (tableau n° 4).

TABLEAU n° 4

Année	Afrique	Améri- que du Nord	Amé- rique latine	Asie	Total
1954..					8.000 T
1955..	5.861	—	—	12.627	18.488 T
1956..	8.822	—	—	18.712	27.534 T
1957..	13.963	—	—	20.777	34.700 T
1958..	5.414	2.702	237	20.433	28.786 T
1959..	32.922	3.031	1.931	29.209	67.093 m ³
1960..	29.637	4.808	2.257	38.148	74.850 m ³
1961..	30.257	4.942	2.459	43.747	81.405 m ³
1962..	31.107	2.996	2.309	47.494	83.906 m ³
1963..	35.179	3.279	3.491	51.756	93.705 m ³

PROBLÈMES ACTUELS.

Quatre problèmes semblent actuellement préoccuper plus particulièrement les importateurs.

— La sécurité de leurs approvisionnements : les rumeurs relatives à l'établissement de monopoles d'exportation dans des pays producteurs perturbent le marché.

— Les outsiders : le prix du fret sur les lignes régulières résultant d'un tarif fixé par les Conférences des lignes de navigation, les utilisateurs de « tramps » (dont les taux de fret dépendent des circonstances) peuvent donc réaliser des économies et concurrencer ainsi dangereusement les autres importateurs.

— Les importations en transit, par l'intermédiaire de sociétés belges, hollandaises et danoises, qui concurrencent les importateurs allemands sur les lieux de production. Ces importations en transit,

TABLEAU n° 3

EVOLUTION DES IMPORTATIONS EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE DE GRUMES D'OUTRE-MER
EN PROVENANCE DE QUELQUES PAYS DE L'OUEST AFRICAIN.

Année	Import. totales (t ^{es} prov.)	Gabon + Congo (Brazza.)		Ghana		Nigeria		Congo (Léo.)		Côte d'Ivoire	
		Milliers de t	Mil. de t	%	Mil. de t	%	Mil. de t	%	Mil. de t	%	Mil. de t
1954	535	172	32	75	14	49	9	83	16	49	9
1955	676	223	33	113	17	81	12	78	12	50	7
1956	708	264	37	155	22	105	15	64	9	38	5
1957	764	289	38	200	26	100	13	54	7	49	6
1958	775	286	37	215	28	109	14	43	6	44	6
1959	906	315	35	256	28	144	16	53	6	48	5
1960	1.113	397	36	258	23	181	16	40	4	116	10
1961	1.014	337	33	178	17	187	18	40	4	167	16
1962	969	327	33	114	11	164	16	39	4	226	23
1963	1.065	346	32	122	11	166	15	24	2	300	28

N. B. — Les importations en provenance de ces pays représentent à elles seules entre 80 et 91 % des importations totales de grumes d'outre-mer en R. F. A.

en croissance continue, représentent actuellement environ 1/3 des importations allemandes de bois tropicaux. Ce phénomène est dû essentiellement à la concentration, dans la région rhénane, des industriels de l'ameublement.

— La réticence des utilisateurs vis-à-vis d'essences entièrement nouvelles à introduire sur le marché, en substitution d'essences connues mais non disponibles en quantité suffisante.

Cette réticence a de nombreuses origines psychologiques.

- exigences de la mode,
- habitudes de la clientèle,
- méfiance due à l'anarchie des appellations et à des expériences malheureuses (emploi du Yang à fort retrait et au séchage difficile, emploi de l'Apa, plus fendif, semble-t-il, à la place de Doussié),
- raisons techniques : on ne peut dérouler indé-

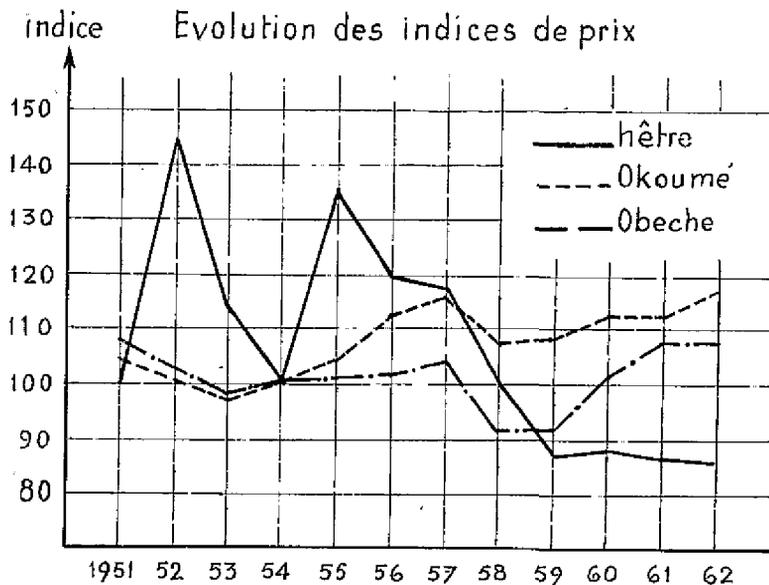
féremment une essence après l'autre sans réadaptation préalable des machines. Seule, une trop grande distorsion de prix de la matière première ou la nécessité impérieuse de faire tourner les machines fait adopter certaines essences « nouvelles ».

Cette réticence a pour corollaire une certaine inertie qui joue en faveur des essences connues et ayant fait leurs preuves. Mais si, pour les raisons mentionnées ci-dessus, les utilisateurs sont amenés à employer une essence nouvelle, la même inertie jouera en faveur de cette dernière. On peut citer le cas du Samba de Côte-d'Ivoire, dont personne ne voulait entendre parler il y a sept ans et qui est actuellement régulièrement utilisé.

PRIX DES BOIS A L'IMPORTATION.

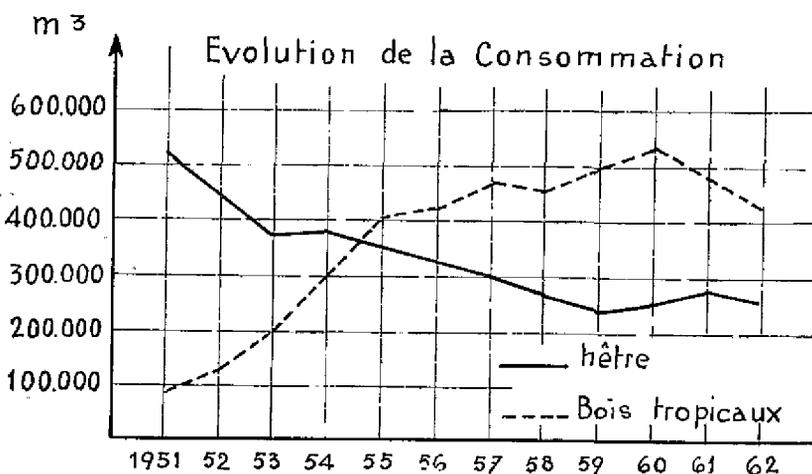
A titre indicatif, voici quelques prix pratiqués, à Hambourg en mars 1963. Il s'agit de prix en Francs, au m³ wagon départ :

Wawa	180	F
Okoumé	180 à 240	F
Acajou	180 à 310	F
Tlala	240	F
Sipo	240 à 290	F
Limba	290	F
Sapelli	300	F
Makoré	260 à 400	F



La comparaison de l'évolution de l'indice des prix des deux principaux bois tropicaux importés en R. F. A., l'Okoumé et l'Ôbeche, avec celui du feuillu national, le Hêtre, qu'ils concurrencent directement, est mise en évidence par le diagramme ci-contre (base 100 = prix du Hêtre en 1951).

On constate d'abord que les bois tropicaux se sont révélés comme un facteur de stabilisation de prix sur le marché allemand. Si déjà, à prix égal, l'utilisateur préfère toujours l'Okoumé au Hêtre, *a fortiori* quand le prix de ce dernier lui est nettement supérieur. Mais ces dernières années, l'augmentation de prix (sans parler de la baisse de qualité) des deux essences citées a rendu ses chances au Hêtre, même de 2^e qualité. Le résultat est illustré par le second diagramme ci-contre montrant l'évolution de la consommation respective de Hêtre et de bois tropicaux dans l'industrie du contreplaqué.



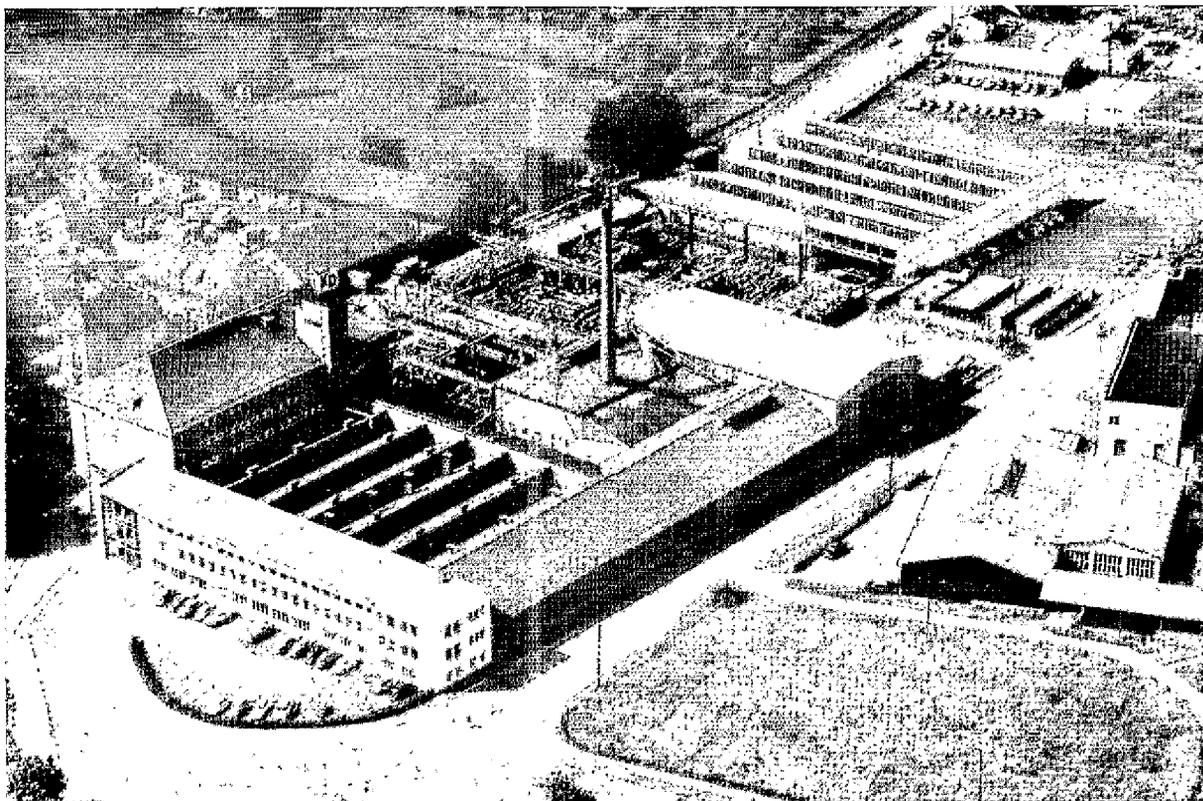


Photo aérienne Albrecht Brugger.

Vue de l'usine Karl Danzer GmbH à Reutlingen.

L'INDUSTRIE DU SCIAGE

Après quelques mots sur la structure de cette industrie en R. F. A. et sa consommation de bois, on examinera ses débouchés et la place des sciages tropicaux.

STRUCTURE.

Du point de vue de la consommation de bois, l'industrie du sciage occupe la première place dans l'économie du bois. A elle seule, elle transforme plus des deux tiers du bois d'œuvre exploité en R. F. A.

La consommation et la production des scieries, pour les dix dernières années, sont résumées dans le tableau n° 5 :

TABLEAU N° 5

Année	Consommation (en milliers de m ³)	Production (en milliers de m ³)
1952.....	13.186	8.122
1953.....	11.446	7.052
1954.....	11.716	7.238
1955.....	12.361	7.851
1956.....	12.939	8.636
1957.....	11.144	7.095
1958.....	10.445	6.603
1959.....	10.832	6.830
1960 (1).....	10.770	8.030 (2)
1961.....	11.057	8.269 (2)

(1) Depuis 1960 y compris la Sarre.
 (2) Chiffres non comparables avec les précédents, les bases d'évaluation ayant changé.

IMPORTATIONS DE GRUMES DESTINÉES AU SCIAGE.

Il est intéressant de suivre l'évolution des importations de grumes de sciage au cours des dernières années, qui ont vu un léger déclin des importations de grumes en R. F. A.

--- En ce qui concerne l'Asie, faute d'indication

sur les essences importées, on ne peut citer que des chiffres globaux :

1960	1961	1962	1963
27.570 t	15.740 t	20.572 t	27.477 t



Photo Christel Danzer.

Etablissements Karl Danzer GmbH — Sur le parc à grumes.

On peut rapprocher ces chiffres de l'évolution correspondante des importations de sciages :

38.148 m³ 43.747 m³ 47.494 m³ 51.756 m³

Grosso modo, on peut conclure à un certain équilibre, avec un déplacement en faveur des sciages (c'est particulièrement le cas pour le Ramin en provenance de Bornéo).

— En ce qui concerne l'Afrique, le tableau n° 6 donne la répartition par essence des exportations de grumes essentiellement destinées au sciage en provenance des pays suivants : Congo (Brazza.), Gabon, Cameroun, Ghana, Côte-d'Ivoire.

Ces chiffres ne sont donnés qu'à titre indicatif puisque :

- certaines essences sont aussi utilisées à d'autres fins : l'Acajou, le Sipo, le Tiama et le Dibétou en placages, l'Ilomba en déroulages,

- ne sont pas comprises les essences suivantes, dont les exportations à destination de la R. F. A. n'ont pas atteint des quantités significatives : Avo-diré, Bossé, Framiré, Igaganga, Izombé, Movingui, Afo et Padouk,

- n'y figurent pas le Limba et l'Obeche, essen-

tiellement déroulés mais dont une certaine proportion est utilisée en massif : menuiseries et mobilier pour le Limba, menuiseries intérieures et extérieures de panneaux lattés pour l'Obeche,

- les chiffres ne concernent que les grumes expédiées directement en R. F. A. et ne portent pas sur celles qui transitent (dans la proportion de 1 à 3) par la Belgique, les Pays-Bas ou le Danemark,

- Les chiffres pour le Congo-Léo. et le Nigeria ne sont pas disponibles.

TABLEAU N° 6

Essences	1960	1961	1962
Acajou	13.550 m ³	9.136 m ³	11.925 m ³
Azobé	1.697 —	2.535 —	1.991 —
Dibétou	977 —	331 —	1.009 —
Doussié	4.159 —	8.547 —	7.004 —
Ilomba	9.001 —	7.106 —	5.177 —
Iroko	12.879 —	11.684 —	13.812 —
Niangon	640 —	280 —	873 —
Sipo	13.320 —	17.169 —	34.093 —
Tiama	4.291 —	9.952 —	12.323 —
TOTAL	60.514 m ³	66.740 m ³	88.207 m ³

Malgré les réserves formulées plus haut, on peut conclure à une nette progression de l'emploi des bois tropicaux en sciages. Ce phénomène est d'autant plus remarquable qu'il va à l'encontre de la tendance à la baisse enregistrée en 1961 et 1962. Notons que la vogue du Sipo suffirait à elle seule à expliquer ce boom.

DÉBOUCHÉS.

Les principaux débouchés des sciages sont les suivants : construction (60 à 70 %), meuble (10 %), emballage, mines, bateaux, véhicules wagons (20 à 30 %).

A la suite des destructions considérables subies au cours de la 2^e guerre mondiale et de l'afflux des réfugiés, la construction de logements a pris en R. F. A. une ampleur qui n'a pas d'équivalent dans d'autres pays. Depuis 1953, il s'y construit plus de 500.000 logements par an ; y compris Berlin-Ouest, 573.200 logements ont été achevés en 1962, contre 565.000 en 1961 (record : 592.000 en 1959).

Il est intéressant de rapporter quelques chiffres de production d'éléments de construction en bois au nombre de logements construits pendant la même période (Tableau n° 7).

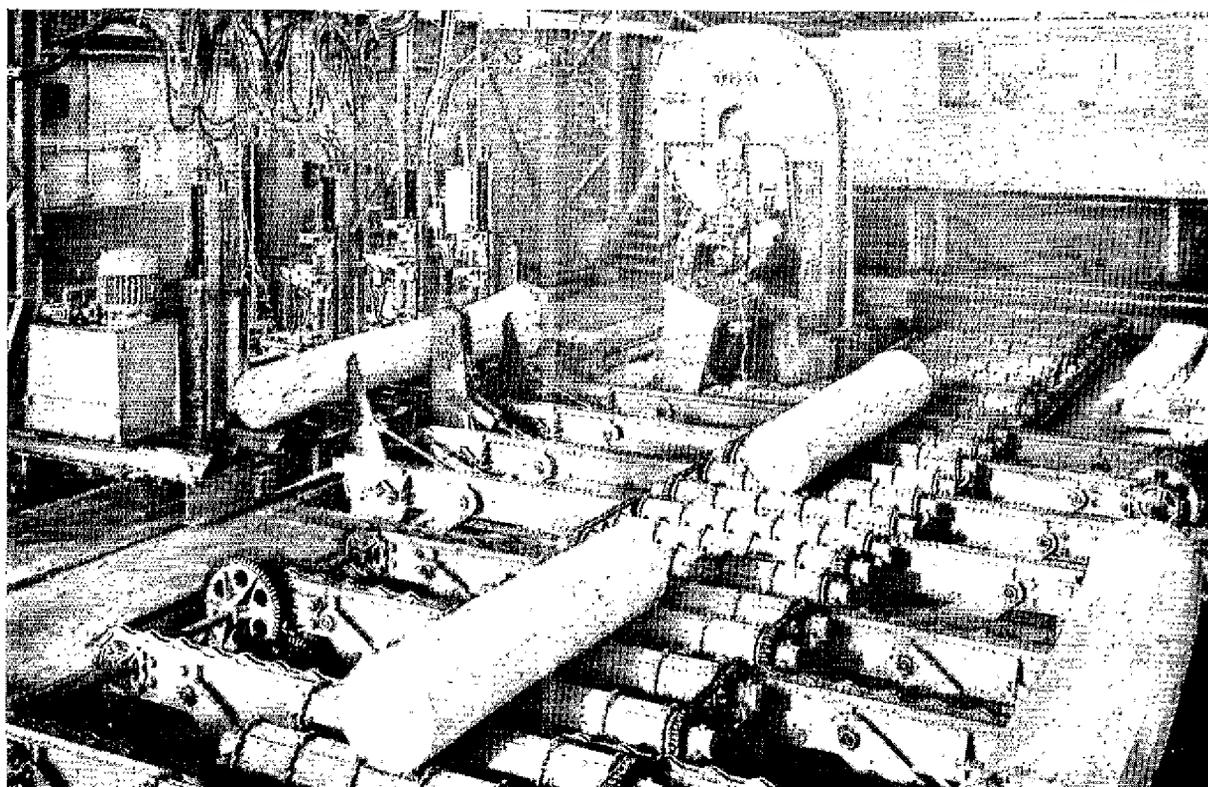
TABLEAU N° 7

	1959	1960	1961
Nbre de logements (en milliers).....	592	551 (1)	541 (1)
Portes en bois (en milliers)	6.012	6.833	6.857
Nombre moyen par logement	10,2	12,4	12,7
Fenêtres en bois (en milliers)	646	690	733
Nombre moyen par logement	1,1	1,3	1,4
Volets en bois (en milliers)	1.519	1.619	1.934
Nombre moyen par logement	2,5	2,9	3,5
Surface de parquet (milliers m ³)	5.158	5.889	6.426
Surface moyenne par logement (m ²)	8,7	10,6	11,8
(1) Sans Berlin-Ouest.			

On constate une augmentation du nombre d'éléments en bois intervenant dans la construction, non seulement en valeur absolue mais aussi en valeur relative. Ce qui frappe surtout, c'est le

Etablissements Karl Danzer GmbH — Scie à grumes automatique.

Photo Dr Hall.



nombre moyen très faible des fenêtres en bois. On peut noter qu'il existe un énorme marché potentiel pour les fenêtres en bois malgré certaines restric-

tions réglementaires récentes. Il en est de même, quoique dans une moindre mesure, en ce qui concerne les volets.

PERSPECTIVES D'AVENIR.

Au regard des 8 millions de m³ de sciages utilisés en R. F. A., les sciages tropicaux ne représentent qu'une part infime (environ 1 à 2 %). Mais ils ont incontestablement le vent en poupe. L'accroissement explosif des importations de sciages tropicaux (multiplication par 10 en 9 ans), la continuité des importations de grumes destinées au sciage, en sont la preuve. La R. F. A. fait actuellement la « découverte » d'emploi des bois tropicaux en massif comme la France l'a faite dans les années 50.

Quantitativement, le volume de bois employés dans la construction a des chances de rester stationnaire après la fin du « rattrapage ». Les bois tropicaux ne pourront donc que se substituer aux essences employées traditionnellement. Cette substitution (huisseries en Sipo, Doussié et Niangon, bancs d'église et d'école en Iroko, etc. .) est amorcée :

— pour des raisons technologiques découlant des propriétés générales des bois tropicaux : meil-

leur rendement à l'usinage du fait de leur belles dimensions, absence de nœuds ;

— pour des raisons d'esthétique : alors que traditionnellement toutes les huisseries étaient peintes, on note une nette tendance à laisser leur bois apparent sous un vernis ; les revêtements intérieurs et extérieurs en bois tropicaux ou autres sont de plus en plus utilisés ; les parquets en bois ont des possibilités de développement d'autant plus grandes qu'ils partent d'un pourcentage vraiment faible. Il n'est pas interdit de penser que les bois tropicaux pourront se tailler leur place dans cet usage. Cette promotion de l'esthétique, jointe à la recherche du confort (traduction approchée de « Gemütlichkeit ») s'accroîtra avec l'élévation du niveau de vie et au fur et à mesure que l'on construira proportionnellement moins de bâtisses strictement utilitaires.

Pour que ce mouvement de substitution s'accroisse ou continue simplement sur sa lancée, il faut que les prix des bois tropicaux restent compétitifs

L'INDUSTRIE DU CONTREPLAQUÉ

STRUCTURE.

Sous le nom de « Sperrholz-Werke », les Allemands groupent les usines fabriquant du contreplaqué multiplis et les usines fabriquant des panneaux lattés. Souvent, d'ailleurs, ces deux types de panneaux sont fabriqués dans la même usine qui fabrique en outre des portes planes. Il arrive aussi que la fabrication de panneaux lattés et celle de panneaux de particules soient elles aussi réunies.

Il existe actuellement 124 usines de contreplaqué en R. F. A. employant environ 17.000 personnes. Depuis 1950, le nombre de ces usines a augmenté de 50 %.

APPROVISIONNEMENTS.

Jusqu'à la 2^e guerre mondiale et dans les premières années d'après-guerre, ces usines utilisaient surtout du Hêtre. Depuis la reprise des importations en 1950, les bois tropicaux, surtout en provenance d'Afrique, ont pris une importance croissante au détriment du Hêtre et des autres bois indigènes, feuillus ou résineux, comme il ressort du tableau n° 8 :

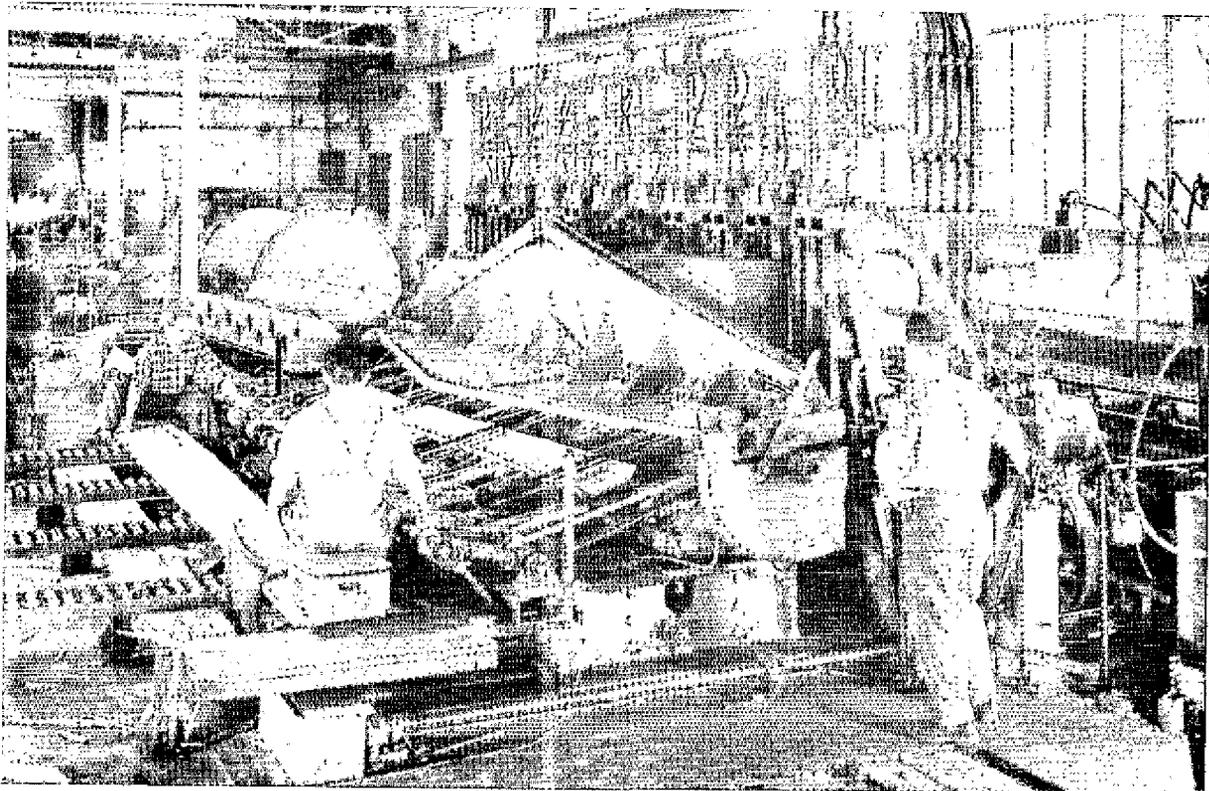
A noter, de 1951 à 1960, une régression de plus

TABLEAU N° 8

CONSOMMATION DE GRUMES DE L'INDUSTRIE DU CONTREPLAQUÉ (milliers m³).

Année	hêtre	Autres feuillus indigènes	Résineux	Bois tropicaux	Total	% des bois tropicaux
1951	523	36	180	98	837	11,7
1952	447	44	164	131	786	16,7
1953	369	32	138	196	735	26,7
1954	373	25	173	305	876	34,8
1955	344	23	163	397	927	42,8
1956	314	13	186	423	936	45
1957	294	15	154	473	936	50,5
1958	263	13	127	446	849	52,6
1959	238	8	134	502	882	56,9
1960	251	9	167	529	956	55,3
1961	270	6	180	487	943	51,6
1962	254	4	167	425	850	50

de moitié de la consommation de Hêtre et la multiplication par 5 de la consommation de bois tropicaux, dont le pourcentage est passé de 11,7 à 55,3, sur une consommation totale qui a varié dans des limites assez étroites (minimum 735.000 m³ en 1953, maximum 956.000 m³ en 1960 pour une moyenne de 872.000 m³).



Etalissements Karl Danzer GmbH -- Trancheuse.

Photo Dr Hell.

Cette faveur croissante des bois tropicaux (Okoumé, Obeche, Limba), est due à leurs grandes dimensions, d'où meilleur rendement à la transformation et à leurs qualités technologiques propres (bois tendres et légers à faible retrait), mais aussi à des raisons de mode et de goût.

D'autre part, il est incontestable que le prix trop élevé du Hêtre après la libération des prix (1952) a accéléré une évolution par ailleurs inévitable. C'est ainsi que les grumes de Hêtre de la classe B 3 sont montées à 127 F/m³ sur parterre de coupe en 1955 (contre 90 F en 1953). Depuis cette date, le recul est constant et, en 1962, elles se vendent à moins de 72 F/m³.

La rentabilité d'une forêt de Hêtre peut être considérée actuellement comme nulle. Or, les forêts de Hêtre occupent 1/4 de la superficie forestière de la R. F. A. tout en n'intervenant que pour 1/7 dans les abattages.

Les associations de propriétaires forestiers (représentant 41,3 % de la surface boisée) et les administrations forestières (31,4 %) orchestrent des campagnes de presse contre les importations massives de bois tropicaux et réclament l'abolition de l'impôt sur le chiffre d'affaires (1,5 %) pour mettre sur pied d'égalité les bois indigènes et les bois tropicaux.

Leur principal argument consiste à dire que la forêt allemande, du fait de ses fonctions de protec-

tion contre l'érosion, de régulation des sources, de conservation des sols et de lieux de villégiature pour la population, supporte des frais qui n'ont rien à voir avec la production du bois. Dans l'état actuel des choses, ces frais sont indûment supportés par les seuls utilisateurs de bois.

PRODUCTION.

L'évolution de la production a été la suivante (en milliers de m³) :

TABLEAU N° 9

Année	Panneaux multiplis	Panneaux lattés	Bois comprimés et autres contre-plaqués	Total
1952	161	151	9	321
1953	158	174	9	341
1954	200	246	12	458
1955	216	264	18	498
1956	243	333	22	598
1957	222	357	16	595
1958	205	338	16	559
1959	215	349	27	591
1960	248	378	39	665
1961	224	373	40	637
1962	221	389	43	653

Par sa production de contreplaqué, la R. F. A. vient en tête des pays producteurs d'Europe, devant la France, la Finlande, la Pologne et l'Italie. Elle

occupe la 5^e place dans le monde après les U. S. A., l'U. R. S. S., le Japon et le Canada.

Les chiffres appellent les commentaires suivants : de 1952 à 1962, la production globale a augmenté de 103 % avec un maximum de 107 % (du niveau de 1952) en 1960. Pratiquement, on peut la considérer comme stationnaire pour ces dernières années. Mais on assiste à un changement de structure à l'intérieur de la production. Alors que la production de panneaux lattés a régulièrement augmenté de 1952 à 1962 pour atteindre 259 % du niveau de 1952, celle des panneaux multiplis n'en est qu'à 137 % du même niveau. Alors que les pourcentages des panneaux lattés et des panneaux multiplis étaient respectivement de 46 et 50 en 1952, ils sont devenus 59 et 33 en 1962 ; les pourcentages restants (4 en 1952 et 8 en 1962) représentent la part des contreplaqués spéciaux dont la production a quadruplé en valeur absolue.

Ce développement accéléré de la production de panneaux lattés en R. F. A. par rapport à celle des panneaux multiplis semble être dû essentiellement à deux causes : l'une économique, l'autre géographique.

Les investissements nécessaires à la fabrication des panneaux lattés sont très inférieurs à ceux nécessités par la fabrication des multiplis. Aussi, de nombreux fabricants de meubles ont-ils pu se lancer dans la fabrication des panneaux lattés nécessaires à leur propre production.

Alors qu'en France par exemple, les bois tropicaux peuvent être débarqués dans les différents ports de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord à moins de 200 km de leur lieu d'utilisation, il n'en est pas de même en Allemagne qui ne compte que deux points de débarquement : Hambourg et Brême.

Même en tenant compte du transit par Rotterdam, ces points sont tous situés à la frontière Nord du pays et l'acheminement des bois tropicaux sur les lieux de consommation est onéreux. C'est ainsi, par exemple, que le transport Rotterdam-Kehl par voie d'eau vaut actuellement 18 F la tonne (en cas de contrats annuels). Avec rupture de charge à Mannheim, les bois tropicaux acheminés vers la Bavière supportent des frais de transport plus élevés (30 F par m³).

Il est évident que les qualités moyennes ou médiocres propres à faire des intérieurs ne peuvent supporter de tels frais. Aussi, Kehl est-il le point extrême sud atteint en R. F. A. par l'Obeche. Quant à l'Okoumé et au Limba acheminés en Bavière, il ne s'agit que de qualités pour extérieurs.

Tandis que la fabrication de panneaux lattés se développe sur l'ensemble du territoire de la R. F. A., celle des multiplis se trouve cantonnée dans les régions nord (proximité des ports) et ouest (desservies par le Rhin).

Production stationnaire, progrès des panneaux lattés avec intérieurs en bois du pays avec recul

corrélatif des panneaux multiplis des bois tropicaux, il y a là plus qu'une menace pour les débouchés des bois tropicaux.

Il ne faut pas oublier que le recul des multiplis est intervenu à un moment, 1961, où le stock de grumes tropicales était considérable après les achats intempestifs de couverture de 1960 et que les importateurs éprouvaient des difficultés à écouler. Comme d'autre part les importations de contreplaqué sont en régression elles aussi, on ne saurait les rendre responsables de cette diminution des multiplis.

VENTE.

Marché national.

A l'heure actuelle, 50 % environ de la production de contreplaqué vont à l'industrie du meuble, 33 % sont utilisés dans la construction (coffrage, éléments préfabriqués, aménagement intérieur) ; les 17 % restants se répartissent entre l'emballage, la construction de carrosseries et de wagons et les emplois spéciaux.

Comme la vente des meubles est étroitement liée au nombre de logements terminés, on voit combien l'industrie du contreplaqué est tributaire de l'activité dans le bâtiment. Les perspectives à moyen terme de la construction en R. A. F. ont été évoquées à propos de l'industrie du sciage. Le pronostic de stabilisation qui est celui des milieux compétents peut donc s'appliquer ici. Il est évident que l'augmentation du nombre de pièces par unité d'habitation et de la surface des pièces qu'il faudra meubler compensera dans une certaine mesure la diminution prévisible du nombre de logements nouveaux.

A cela, il faut ajouter le besoin de renouvellement du mobilier, surtout de celui qui a été fabriqué les premières années d'après-guerre. On n'a d'ailleurs pas rencontré de pessimisme chez les dérouleurs qui regardent l'avenir avec confiance et espèrent, grâce à une rationalisation plus poussée et un développement de la fabrication des contreplaqués spéciaux (en liaison avec l'emploi de produits synthétiques), maintenir et même améliorer leur position sur le marché malgré la concurrence étrangère. « Ceci à condition de pouvoir s'approvisionner librement en matière première outre-mer, ce qui n'a pas toujours été jusqu'ici le cas à cause de l'influence française. » C'est une allusion au ravitaillement « prioritaire » en Okoumé de la France grâce aux dérogataires, alors que l'Office des Bois vend sensiblement la même quantité en Allemagne et en France.

Marché international.

Les exportations et importations de contreplaqué de la R.F.A. sont résumées dans le tableau n° 10 (en milliers de m³) :

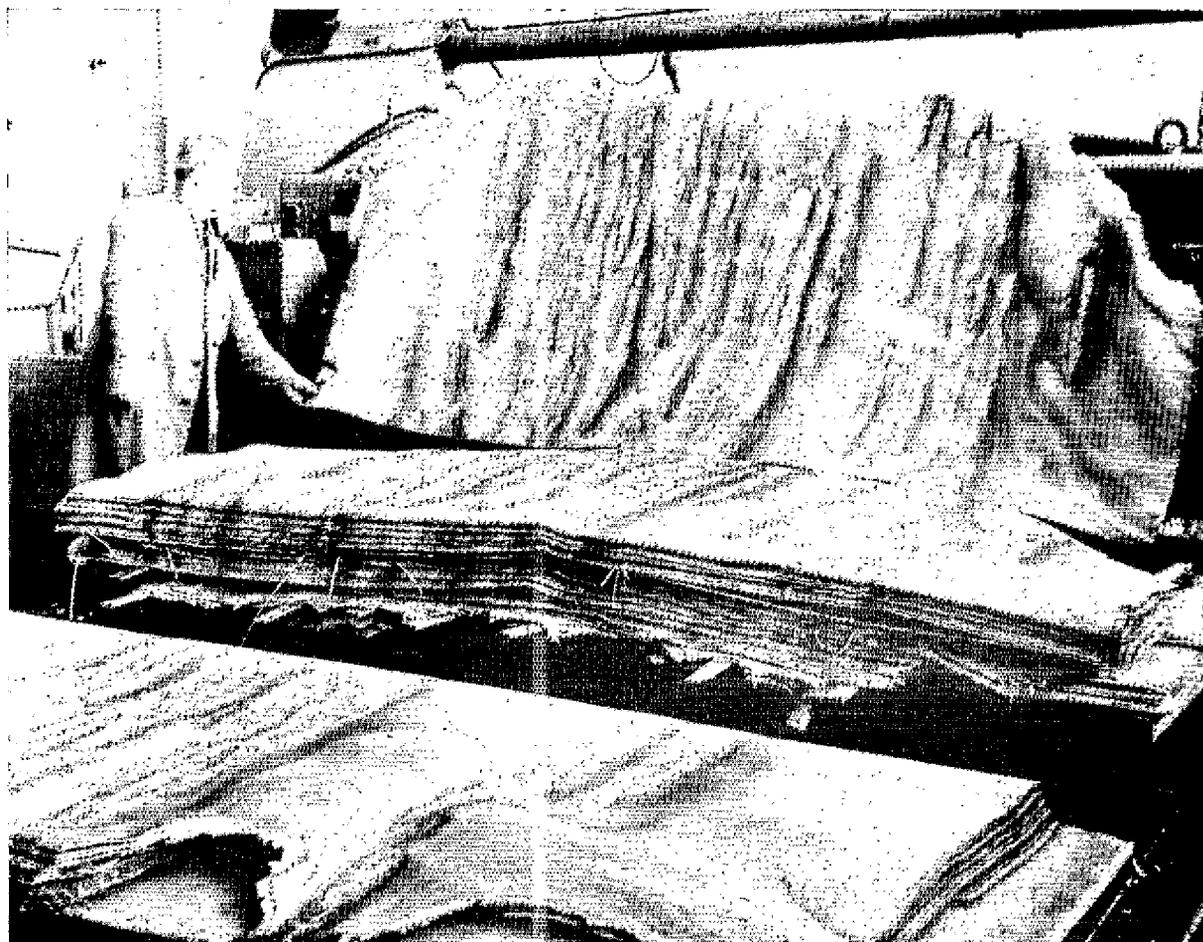


Photo Christel Danzer.

Etablissements Karl Danzer GmbH — Placages d'Acajou drapé.

TABLEAU N° 10

	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Exportations	7	41	40	46	61	51	56	67	62	47
Importations	22	18	12	12	18	17	17	27	29	28
BILAN pour une production de ..	- 15	+ 23	+ 28	+ 34	+ 43	+ 34	+ 39	+ 40	+ 33	+ 19
% en valeur absolue	341	458	498	598	595	559	591	665	637	653
	4 %	5 %	5 %	5 %	7 %	6 %	6 %	6 %	5 %	3 %

A part 1953, les exportations l'ont toujours emporté sur les importations. Comparé à la production, le solde du commerce international est faible et varie, pour les années considérées entre 3 et 7 %.

Les principaux pays destinataires sont : la Grande-Bretagne, la Suisse, les U. S. A., la Suède, les Pays-Bas, la France, le Danemark, la Hongrie et Cuba.

Le contreplaqué importé provient surtout de Finlande, de Suède, d'U. R. S. S., du Gabon et de France.

Les fabricants allemands craignent la concurrence des multiplis français qui ont déjà provoqué une baisse de prix de l'ordre de 15 à 20 % fin 1961/début 1962. Cette concurrence ne pourra que s'accroître avec l'ouverture progressive des frontières à l'intérieur du Marché Commun.

LES ESSENCES TROPICALES DÉROULÉES.

L'Okoumé, l'Obeche et le Limba sont les principales essences utilisées ; elles représentent environ 70 % des importations de bois tropicaux. Viennent ensuite, utilisées aussi bien en déroulage qu'en tranchage, les essences suivantes : Acajou, Sapelli, Makoré, Douka, Bété, Ilomba.

Okoumé.

L'Allemagne a été le premier pays à utiliser industriellement l'Okoumé, au début de ce siècle. Au cours de ces dernières années, l'évolution des exportations de grumes d'Okoumé à destination de la R. F. A. (tableau n° 11) a été la suivante (à titre de comparaison, on a indiqué les exportations à destination de la France).

La part relative de la R. F. A. dans les exportations d'Okoumé n'a fait que décroître de 1953 (38,4 %) à 1962 (24,5 %). En valeur absolue, cependant, on note une augmentation continue jusqu'en 1960, suivie d'une baisse assez sévère. Le chiffre de 1962 ne doit toutefois pas faire illusion : seules les importations des 3 premiers mois sont en forte baisse, la moyenne mensuelle des 9 derniers mois de 1962 étant sensiblement égale à celle de 1961.

Il n'en est pas moins vrai qu'il y a pénurie d'Okoumé sur le marché allemand, comme le montre la comparaison des engagements par contrat par rapport aux exportations réelles (tableau n° 12).

TABLEAU N° 12

Année	Engagements + reliquat de l'année antérieure	Livraison	Ecart.
1960..	230.700 T	206.000	— 24.700
1961..	231.700 T	186.500	— 45.200
1962..	208.500 T	154.100	— 54.400

Il faut ajouter, en ce qui concerne la baisse de la demande en 1962, l'effet d'une plus grande pénétration des multiplis français sur le marché allemand. L'évolution des importations de contre-plaqué français en R. F. A. a été la suivante (tableau n° 13) :

TABLEAU N° 13

Années	1959	1960	1961	1962
Importations (m ³) ..	613	3.352	3.795	3.656

Quantitativement, ces importations représentent peu de choses, mais elles ont provoqué une telle inquiétude qu'elles ont réagi hors de toute proportion sur la demande.

Obeche.

C'est après la deuxième guerre mondiale que cette essence a acquis une importance sans cesse crois-

TABLEAU N° 11

EXPORTATION D'OKOUMÉ EN MILLIERS DE M³

Années	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Total	531	645	824	771	910	955	1.055	1.136	1.159	1.063
A destination de la R. F. A.	204	255	293	292	304	297	331	343	312	261
% de la R. F. A.	38,41	39,53	35,55	37,87	33,40	31,09	29,66	30,19	26,97	24,55
A destination de la France	179	235	303	302	390	430	492	532	550	537
dont par OBAE	69	125	147	138	199	225	273	281	298	258
dont par dérogation ..	110	110	156	164	191	205	219	251	252	279
% de la France	33,70	36,43	36,77	39,16	42,85	45,03	46,63	46,83	47,45	50,51

(Source OBAE).

TABLEAU N° 14. — Exportations d'Obeche en milliers de m³.

Années	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62
Exportations totales	342	325	562	447	717	744	1.093	1.138	1.042	940
Exportations à destination de la R. F. A.	78	164	277	351	440	466	573	715	477	426
%	23	50	49	79	61	62	52	63	45	46

sante sur le marché européen et, en particulier, sur le marché allemand où, selon les provenances, elle est appelée Abachi (Nigeria), Wawa (Ghana) et Samba (Côte-d'Ivoire), ou plus généralement « bois blanc ».

Le tableau n° 14 donne l'évolution des exportations de cette essence des principaux pays producteurs : Ghana, Nigeria, Côte-d'Ivoire, et la part de la R. F. A. (en milliers de m³).

L'augmentation considérable (indice 916 en 1960, contre 100 en 1953) des importations de cette essence est due en partie à l'amélioration des méthodes de préservation du bois contre les attaques des champignons et des insectes, mais surtout aux besoins croissants en bois de déroulage dus au développement de cette industrie en R. F. A. Celle-ci, comme le montre le tableau n° 14, a, jusqu'à ces dernières années, absorbé plus de la moitié des exportations totales de cette essence, qui a pris depuis 1956 la première place devant l'Okoumé.

La part relative de l'Obeche dans les importations allemandes est résumée dans le tableau n° 15 (milliers de t). A titre de comparaison, ont été reproduits les chiffres concernant l'Okoumé.

Le taux de croissance de la consommation d'Obeche jusqu'en 1960, dans l'industrie du déroulage, bien supérieur à celui de cette industrie elle-même, s'explique par l'effacement progressif du Hêtre et par la pénurie relative de l'Okoumé.

A noter, d'autre part, que les taux cumulés des deux essences : Okoumé et Obeche, qui dépassaient à elles deux 50 % du total des importations de 1956 à 1960, sont tombés à 44 % en 1961 et 39 % en 1962, indiquant une tendance à la diversification des essences tropicales importées.

La récession dans les importations de l'Obeche coïncide avec la création, le 15 octobre 1960, du

Ghana Timber Marketing Board, qui a pris en charge le monopole des exportations de grumes de « Wawa ».

L'inquiétude qui s'était manifestée à ce sujet conduisit d'abord à des importations accrues d'Obeche d'autres provenances (d'où l'année record des importations allemandes en 1960 et l'engorgement du marché) et se trouve justifiée par les longs délais de livraison, les prix trop rigides et une classification défectueuse pratiquée par le Timber Marketing Board. Le Ghana a vu, de ce fait, ses exportations diminuer de moitié en 2 ans. Le Timber Marketing Board fut rattaché au Ghana Agriculture Produce Marketing Board, pour ressusciter en 1963 avec des attributions réduites se limitant au contrôle du commerce d'exportation des bois et à l'aide du développement de l'industrie forestière locale.

Limba.

Les deux fournisseurs presque exclusifs de cette essence sont les deux Républiques du Congo. Malheureusement, les statistiques d'exportation du Congo Léo s'arrêtent en 1959. Divers recoupements permettent d'admettre que le Limba constitue 90 % du tonnage des bois en provenance du Congo Léo et 80 % du tonnage en provenance du Congo Brazza.

L'évolution, au cours des dernières années, des importations de Limba peut être résumée dans le tableau n° 16 (en milliers de t).

On peut déceler certaines tendances :

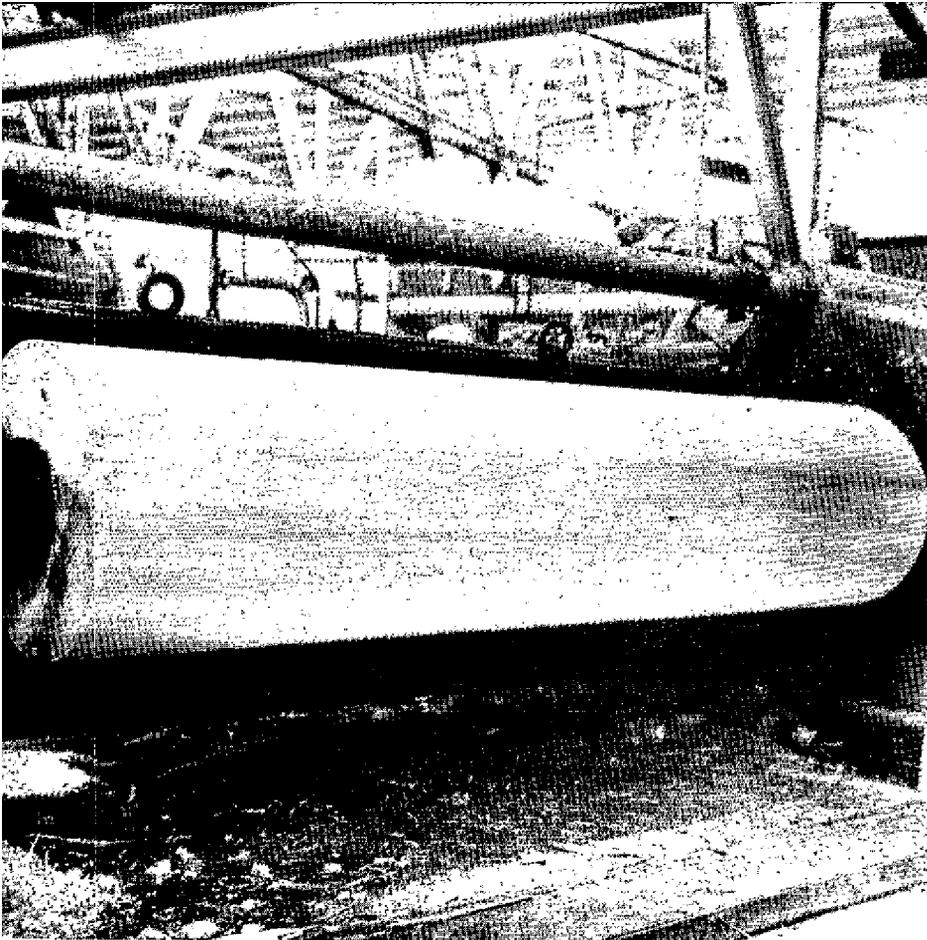
D'abord, une augmentation régulière du tonnage importé en valeur absolue jusqu'en 1960, évolution qui masque le remplacement progressif des prove-

TABLEAU N° 15

Années	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62
Importations totales	356	535	676	708	764	778	905	1.113	1.013	968
Importations d'Obeche.....	43	90	152	193	242	256	315	393	262	234
%.....	12	17	22	27	32	33	35	35	26	24
Importations d'Okoumé ...	135	140	176	176	182	177	188	206	186	154
%.....	38	26	26	25	24	23	21	18	18	15

TABLEAU N° 16. — Importations de Limba.

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Congo-Léo.....	70.200	57.600	48.600	38.700	47.700	36.000	36.000	35.100
Congo Brazza ...	37.600	70.400	84.800	87.200	101.600	152.800	126.400	132.000
Total	107.800	128.000	133.400	125.900	149.300	188.800	162.400	167.100
% des import. totales	15	16	17	13	16	17	16	17



*Société Westag à Wiedenbrück —
Ilomba en cours de déroulage.*

Photo Mariaux.

importateur et dont elle est toujours, et de loin, le plus important, a une réputation solidement assise.

PERSPECTIVES D'AVENIR.

La production de contreplaqués de la R. F. A., après un essor extraordinaire au cours des années 1950, est en train de plafonner à un niveau pratiquement double de celui de la production française. Le développement des panneaux de particules a été la cause déterminante de cette stagnation. Ceux-ci ont épongé le surcroît de demande provenant d'une conjoncture toujours en hausse, mais n'ont pas entamé la position des contreplaqués. A moyen terme, on devrait pouvoir tableer sur une production de contreplaqués assez stable, et comprise entre 600.000 et 700.000 m³/an.

Mais le partage entre panneaux multiplis et panneaux lattés ou lamellés évolue constamment : alors qu'ils étaient à égalité il y a dix ans, la proportion est passée à 2 contre 1 en faveur de ces derniers. La stagnation des multiplis est intervenue quelques années avant celle de l'ensemble du contreplaqué. Rien ne laisse prévoir un arrêt dans le développement régulier de la production de lattés (qui permet de valoriser les petits bois de la forêt allemande). La production de multiplis devrait donc aller en diminuant. Ce phénomène risque d'être encore accentué par la concurrence très redoutée des multiplis français.

nances du Congo Léo par celles du Congo Brazza lorsque les Belges, dans le but d'assurer la pérennité de l'exploitation de cette essence, ont institué un contingentement ; ensuite, un maximum en 1960 dû lui aussi, à une inquiétude provoquée par le passage à l'indépendance du Congo Léo, dans les conditions que l'on sait. Ceci a amené les importateurs à se couvrir, au-delà de leurs besoins, en Limba provenant du Congo Brazza. De là aussi la baisse de 1961 ; enfin, une stabilité remarquable du pourcentage de Limba dans le total des importations. Cette essence, dont l'Allemagne fut le premier

L'INDUSTRIE DU PLACAGE

Comme l'industrie du contreplaqué, l'industrie des placages est très concentrée. Des 99 usines recensées, la moitié environ produit uniquement des placages, tranchés ou déroulés, l'autre moitié produisant également des meubles ou, accessoirement, du contreplaqué. La majorité des entreprises emploie de 20 à 100 personnes. Les entreprises fabriquant uniquement du placage disposent d'environ 150 traneuses et dérouleuses.

APPROVISIONNEMENTS.

Le volume des bois qui ont alimenté ces dernières années l'industrie du placage est indiqué ci-contre (tableau n° 17).

Volume (en milliers de m³).

TABLEAU N° 17

Années	Bois indigènes	Bois étrangers	Total	% des bois étrangers
1951...	136	98	234	42,0
1952...	134	149	283	52,6
1953...	93	209	302	69,2
1954...	99	282	381	74,0
1955...	103	347	450	77,0
1956...	114	387	501	77,0
1957...	125	432	557	77,5
1958...	111	462	573	80,6
1959...	106	459	565	81,2
1960...	129	526	655	80,3
1961...	157	587	744	78,9
1962...	144	562	706	79,6

Photo Mariaux.

Dans les bois « étrangers », des quantités non négligeables de feuillus sont importées de régions tempérées, principalement du Noyer d'Amérique, de l'Orme du Canada (ces deux essences représentent pratiquement la totalité des bois importés de ces deux pays et figurent dans le tableau général des importations de la R. F. A. sous la rubrique : Amérique du Nord).

On importe également du Chêne de France, du Bouleau de Finlande, du Sycomore de Grande-Bretagne.

Faute de ventilation plus détaillée des bois « étrangers », on estime que les bois tropicaux représenteraient environ 80 % de ces bois.

On doit noter aussi l'augmentation de la consommation de bois tropicaux qui a été multipliée par 5 en 10 ans, alors que la consommation de bois indigènes est restée approximativement stationnaire.

Les essences tropicales utilisées.

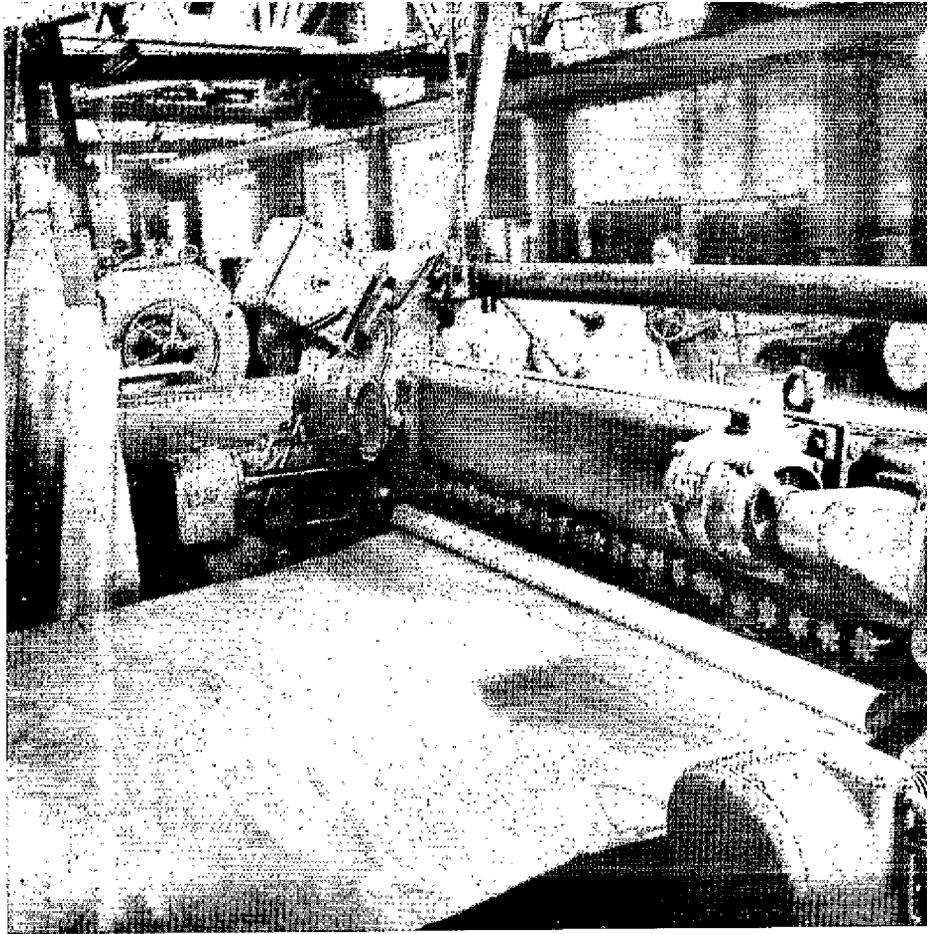
On utilise principalement les essences suivantes : Makoré, Sapelli, Acajou, Limba, Tiama, Sipo, Bété, Teck et, en faibles quantités : Bubinga, Iroko, Kokrodua, Moabi, Obèche, Homba, Tola et Abura.

PRODUCTION.

D'après l'Institut Fédéral de statistiques à Wiesbaden, l'évolution de la production au cours des dernières années a été la suivante à l'exclusion des placages déroulés ou tranchés utilisés dans l'industrie du contreplaqué et dont il a été fait mention ailleurs (tableau n° 18, en milliers de m³) :

TABLEAU N° 18

Année	Placages déroulés	Placages tranchés	Bottes à cigares et à fromage	Total
1952	59,9	112,1	6,2	178,2
1953	69,2	127,4	6	202,6
1954	74,9	164,9	6,9	246,7
1955	112,2	209,4	6,8	328,4
1956	123,8	235,3	7,9	367
1957	133	247,1	7,8	387,9
1958	144,2	229	7,8	381
1959	147,1	224,5	8,2	379,8
1960	161,1	262,5	8	431,6
1961	156,2	273	7,3	436,9
1962	154,1	252,5	7,3	413,9



Ces chiffres appellent les commentaires suivants : de 1952 à 1962, la production globale a augmenté de 132 % avec un maximum absolu en 1961, et la R. F. A. se classe en tête des 6 pays de la C. E. E. D'autre part, la proportion relative des placages déroulés et des placages tranchés n'a guère varié : les placages déroulés représentent un peu plus du tiers de la production totale. Pratiquement, il semble qu'un palier ait été atteint au cours des dernières années.

VENTE.

Marché national.

Les placages sont destinés essentiellement à la finition des meubles et aux revêtements intérieurs. A ce titre, les débouchés de l'industrie du placage sont liés à la construction et à l'aménagement des locaux d'habitation.

Le niveau de vie et les traditions de l'habitat y jouent un grand rôle, ainsi que l'influence de la mode et le besoin de paraître. C'est ainsi qu'en R. F. A. on utilise pour une chambre à coucher environ 25 m³ de placages extérieurs contre 8 m³ seulement aux U. S. A.

Mais outre les extérieurs pour meubles et aménagements, cette industrie fournit des quantités appréciables de bois déroulés pour contreplaqué (utilisées dans la fabrication des meubles) et pour emballages.

Dans quelle mesure les débouchés de l'industrie

du placage sont-ils menacés par les impressions imitant le bois ? Il faut reconnaître que celles-ci présentent au départ quelques avantages non négligeables.

Elles peuvent être reproduites indéfiniment et dans la même teinte, ce qui est important quand il s'agit de meubles en éléments juxtaposables que le client achète selon ses disponibilités.

Elles sont nettement moins chères que le placage : ainsi, le placage de Noyer se vend entre 3,6 et 4,8 F le m² et il faut compter avec une perte d'environ 30 %. L'imitation bois se vend par contre 2,3 F le m² et les pertes sont réduites à 5 %.

Aussi, les fabricants espèrent-ils prendre 30 à 35 % du marché des placages.

Pour lutter contre cette concurrence, il a été envisagé de créer une Division « Bois véritable » à la « Communauté de travail du bois » (équivalent de notre Association pour le Développement des Emplois du Bois), division spécialement chargée de la publicité pour les placages. Il faut signaler les recherches effectuées dans le but de rendre

immuables grâce aux produits synthétiques, les surfaces apparentes du bois. Mais le principal facteur qui entre en jeu dans cette compétition en faveur du bois est le refus des produits de remplacement (ersatz) et un besoin de « choses vraies ». Aussi dès que ses moyens le lui permettent, l'Allemand préfère-t-il toujours l'authentique. Après quelques succès initiaux, l'imitation du bois ne semble pas répondre à ces espérances de 30 % du marché.

Marché international.

Lès exportations et importations de placages de la R. F. A. sont résumées dans le tableau n° 19 (milliers de T.).

Le commerce extérieur des placages s'est intensifié dans les deux sens au point qu'il atteint le coefficient 6 par rapport à 1953. Bien que les importations soient toujours légèrement supérieures aux exportations, on peut dire que les deux mouvements s'équilibrent à peu près en quantité tout au long de cette période. Il n'en est pas de même

TABLEAU N° 19

	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Exportations	2,3	4	6,7	8,2	9,9	9,5	13,1	17,6	17,5	17,6
Importations	3,4	6,9	7,3	8,3	10,6	11,6	13,5	16,1	18,8	19,1
Bilan	-1,1	-2,9	-0,6	-0,1	-0,7	-2,1	-0,4	1,5	-1,3	-1,5



en ce qui concerne la valeur. En 1959, la valeur moyenne du m³ importé était de 2.945 F contre 1.409 F pour le m³ exporté. En 1960, les chiffres respectifs sont : 3.295 F et 1.542 F. Ceci tient au fait que la R. F. A. importe surtout des placages figurés et exporte des placages à grandes surfaces unies.

Les principaux pays destinataires sont : les Pays-Bas, la Norvège, le Danemark, la Suède, la Grande-Bretagne, la Suisse, le Canada, la Belgique et la Finlande. Les placages importés proviennent de France (32 % en 1962), de Suisse, de Suède, de Grande-Bretagne, d'Italie et du Congo-Léopold.

PERSPECTIVES D'AVENIR.

Après avoir connu, comme les contreplaqués, un essor remar-

Panneaux non délimités. Intérieur Ilomba, extérieur Limba (Els Westag).

Photo Mariaux.

quable (indice 287 en 1962 contre 100 en 1952), la production de placages de la R. F. A. est stationnaire depuis quelques années. L'apparition des impressions imitant le bois semble en être la cause puisque la conjoncture est toujours orientée à la hausse dans les principaux secteurs d'utilisation : meuble et construction.

Cette concurrence est toutefois limitée puisque ces derniers ne s'adressent qu'à une certaine clientèle peu exigeante ou de faible pouvoir d'achat.

Par contre, dans un marché intérieur en légère diminution, il existe pour l'industrie des placages des perspectives non négligeables de développement, grâce à la mise en place progressive du Marché Commun.

Vis-à-vis des pays associés, l'Allemagne a les droits de douane à l'entrée les plus faibles : 1,5 %

contre 9 à 15 % pour la France, 9,6 pour l'Italie, 3,6 % pour le Bénélux (avril 1962). L'abolition de ces droits mettra l'industrie allemande dans une position plus compétitive par rapport à ses homologues des pays associés où elle peut espérer placer une part accrue de sa production.

Vis-à-vis des pays tiers, le droit à l'entrée des placages en R. F. A. est de 4,5 % (contre 13,6 % pour l'Italie, 11,4 à 17,4 % pour la France et 6,6 % pour le Bénélux). Comme il doit être relevé, en principe à 10 %, le marché intérieur allemand bénéficiera d'une protection accrue.

Compte tenu de la concurrence des impressions imitant le bois et des perspectives favorables en ce qui concerne le commerce international, on devrait pouvoir tableer à moyen terme sur une production assez stable comprise entre 400 et 450.000 m³ par an.

L'INDUSTRIE DU MEUBLE

STRUCTURE.

Par son chiffre d'affaires, l'industrie du meuble est à la tête de toutes les industries du bois (au sens étroit du terme, c'est-à-dire à l'exclusion de l'industrie de la cellulose et du papier) livrant des produits finis (c'est-à-dire non compris les industries des sciages, du placage et des panneaux). En 1962, ce chiffre d'affaires se montait à 4.841 millions de F., en augmentation de 8,8 % sur celui de 1961, sur un total de 7.270 millions soit 66 %. En 1959, il y avait 2.300 usines employant 146.000 personnes et environ 6.000 entreprises artisanales employant 46.000 personnes. La répartition des usines par ordre d'importance est la suivante :

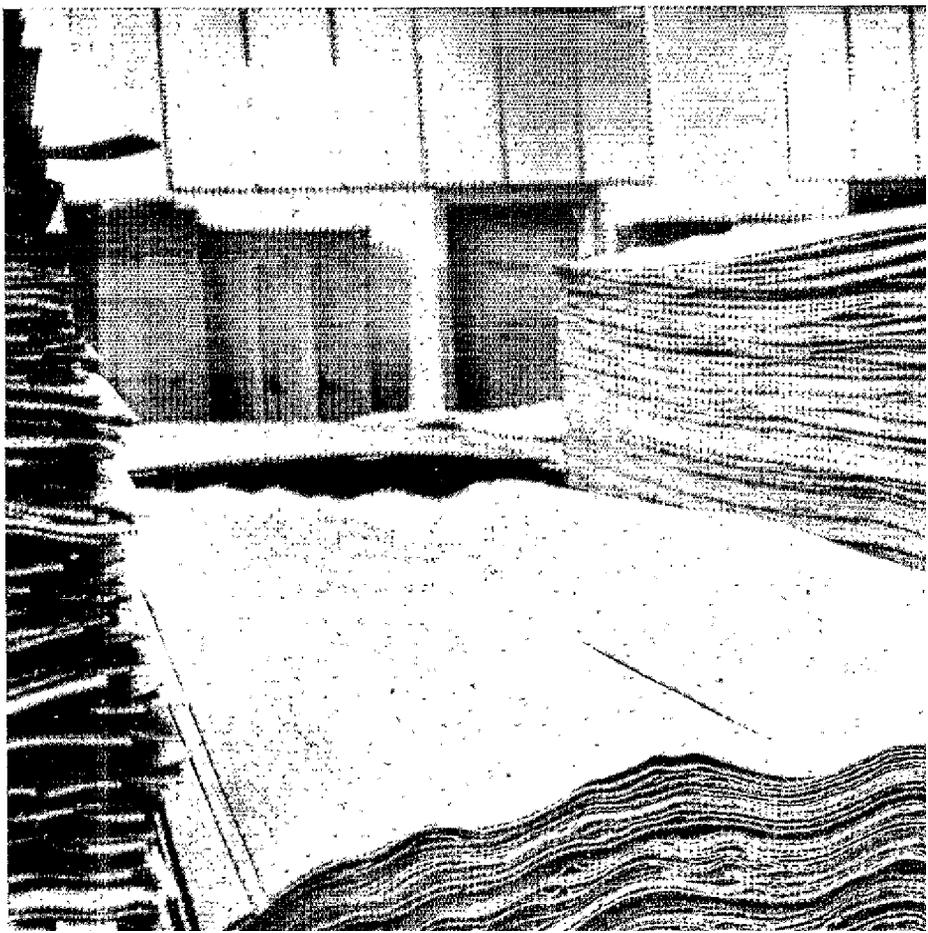
1.550 firmes employant de	10 à	50 personnes
550 —	50 à	150 —
150 —	150 à	500 —
25 —	500 à	1.000 —
7 —	1.000 et plus	

A noter que la production des 6.000 entreprises artisanales et des 1.550 usines employant de 10 à 50 personnes ne représente que 21 % du chiffre d'affaires de cette industrie ; ceci indique une prédominance des grandes usines équipées de matériel moderne pour une production en série. C'est ainsi que 10 à 12 sociétés spécialisées produisent 50 % des chambres à cou-

cher et 15 autres, 40 à 50 % des meubles de cuisine.

Les grandes unités de production transforment le bois depuis l'état de grume jusqu'au produit fini, débitant leurs sciages et fabriquant leurs panneaux. La situation est très variable pour les unités de moindre importance. Par contre, la plupart du temps, et même pour les grandes usines, les placages sont achetés aux négociants.

L'industrie du meuble consomme environ 10 %



*Société Westag à Wiedenbrück --
Feuilles d'Ilomba.*

Photo Mariaux.

de la production allemande de sciages, 50 % des contreplaqués et la majeure partie des placages :

environ : 830.000 m³ de sciages,
327.000 m³ de contreplaqués,
371.000 m³ de placages,

(sans compter les panneaux de particules et les panneaux de fibre).

La consommation en bois tropicaux utilisés dans cette industrie peut être estimée comme suit :

30.000 m³ grumes pour les sciages,
210.000 » » contreplaqués,
390.000 » » placages.

La production de meubles évaluée en millions de Francs a été la suivante ces dernières années (Tableau n° 20).

Le choix des essences a déjà été examiné à propos des placages, dont le meuble constitue le principal débouché. Parmi les bois tropicaux utilisés, on peut noter que le Makoré arrive en tête, suivi d'assez loin par le Sapelli et le Teck, puis le Bété. Il n'est malheureusement pas possible de situer la place du Limba.

VENTES.

Ventes globales.

La destruction, pendant la guerre, de 2,3 millions de logements et l'afflux de 12 millions de réfu-

giés ont largement développé les besoins en meubles. Le mobilier ayant été détruit dans des proportions semblables à celles des logements, les besoins peuvent être considérés actuellement comme un corollaire des besoins en logements. Les perspectives de la construction en R. F. A. dans les années à venir ont déjà été examinées. Compte tenu de l'augmentation de la surface moyenne des pièces et du nombre de pièces par logement, il ne semble pas qu'il y ait lieu de craindre une récession, même après la fin du rattrapage. De plus, il existe un marché de renouvellement, spécialement des meubles fabriqués dans les premières années d'après guerre.

Enfin, la part de salaire représentant l'investissement moyen de la population pour l'ameublement et l'installation intérieure du logement croît de façon continue, comme l'indique le tableau n° 21 :

TABLEAU N° 21

Années	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Part du salaire (en %)... ..	17,85	22,14	21,85	23,31	22,65	25,29

TABLEAU N° 20

1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
1.627	1.842	2.177	2.513	2.963	3.242	3.401	3.563	4.070	4.487	4.841

TABLEAU N° 23

Années	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
milliers de t	7,1	7,8	8,0	10,0	12,5	13,3	18,6	21,2	25,6	25,9
valeur en millions de F	33,3	39,1	45,8	61,2	76,4	82,8	96,6	116,0	152,1	166,0

TABLEAU N° 24

Années	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Châlits métalliques (par milliers)	739	664	644	542	588	455	540	364	322	311
Châlits bois	191	248	252	278	295	381	416	458	531	596

C'est du côté des matières plastiques que se dessine une menace pour le bois. On commence à fabriquer des pieds de meubles, des tiroirs, des dessus de tables, des accoudoirs, de petites armoires, des chaises, etc... en ces nouveaux matériaux d'ont la production, quoique faible en valeur absolue, a un coefficient de croissance exponentiel, comme il ressort du tableau n° 22 :

TABLEAU N° 22

Années	1957	1958	1959	1960	1961
Production en tonnes	228	414	712	1.044	1.529
Valeur en millions de F.....	2,6	5,1	6,9	12,6	18,4

Jusqu'ici, le meuble en bois n'a pas eu à en pâtir puisqu'il est en progression constante. De même qu'il a aisément supporté la concurrence des meubles métalliques dont la production a évolué comme indiqué au tableau n° 23.

C'est en cas de stagnation de la production que le meuble en bois risque de reculer devant cette nouvelle mode des meubles en matière plastique. Mais cela n'est pas certain. Le bois peut très bien s'imposer et même reconquérir la place perdue, comme c'est le cas pour les châlits (tableau n° 24).

CONCLUSION

De l'examen des principaux secteurs de l'industrie allemande du bois utilisant les bois tropicaux, il semble ressortir que les besoins globaux en essences tropicales seront stationnaires au cours des prochaines années avec déplacement au profit des essences employées en sciages et au détriment de celles utilisées dans le contreplaqué.

NOTE DE LA RÉDACTION

A propos du dernier article consacré au marché des Bois Tropicaux en France paru dans le n° 98 (Novembre-Décembre 1964) de notre Revue, la Fédération Nationale des Importateurs, Exportateurs, Négociants, Industriels et Commissionnaires en Bois exotiques, tropicaux et américains nous a fait remarquer que plusieurs prix cités dans cet article n'étaient pas conformes aux cours actuellement pratiqués.

Marché international.

Le tableau n° 25 donne la valeur F.O.B. de ces exportations au cours des dix dernières années (en millions de Francs). Les valeurs C. I. F., de ces importations (en millions de Francs) ont été mises en regard.

TABLEAU N° 25

Années	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Export.	30,3	36,0	43,8	61,9	72,2	91,8	124,2
Import.	2,8	4,3	5,8	10,3	16,3	28,4	32,1
Solde.	27,5	31,7	38,0	51,6	55,9	63,4	92,1

Il ressort de ce tableau :

1. --- Que les exportations représentent en valeur 2,7 % de la production totale en 1961, contre 1,2 % en 1955.

2. — Qu'elles en sont au coefficient 4 par rapport à 1955.

Mais il faut noter également :

3. --- Que les importations croissent plus vite que les exportations (coefficient 10 par rapport à 1955).

4. — Qu'elles représentent grosso modo le quart des exportations en 1961, contre 1/10^e en 1955.

5. - - Que néanmoins, le solde est constamment croissant (coefficient 3 par rapport à 1955).

La période euphorique de croissance exponentielle et continue des importations des bois tropicaux en R. F. A. qui a caractérisé la décennie 1950-1960 est terminée. Elle a permis de situer l'emploi de ces bois à un niveau encore jamais atteint. Une position d'équilibre s'est dégagée, qu'il va falloir défendre.

Nous précisons à ce sujet à nos lecteurs que l'Etude sur le marché des Bois tropicaux en France dont les articles publiés dans la Revue constituent des extraits, a été effectuée dans le courant de 1963 ce qui explique l'écart relevé entre les prix mentionnés dans la Revue et les mercuriales récentes.